



Station de Taghazout Bay entre projection touristique, Vécu et marges mondialisées Une approche de communication socio-territoriale

Taghazout Bay station between tourist projection, Global experience and margins A socio-territorial communication approach

BENATTOU Amal

Enseignant chercheur

Faculté des lettres et des sciences humaines d'Agadir

Université IBN ZOHR

Laboratoire de Recherche sur les Langues et la Communication
(LARLANCO)

Maroc

a.benattou@uiz.ac.ma

Orcid : <https://orcid.org/0000-0002-2578-3019>

Date de soumission : 29/04/2023

Date d'acceptation : 07/06/2023

Pour citer cet article :

BENATTOU A. (2023) « Station de Taghazout Bay entre projection touristique, Vécu et marges mondialisées Une approche de communication socio-territoriale », Revue Internationale du chercheur «Volume 4 : Numéro 2» pp : 485- 511



Résumé :

Cet article s'inscrit dans une réflexion méthodologique de la théorie fondée sur les faits (Baszanger, 2021). Ceux d'une recherche qualitative mettant en rapport les conflits autour des territoires (foncier, marketing touristique, territoire de vie, espace de projets mondialisé et à la carte), L'objectif de ce texte vise à croiser les situations à propos des conceptions d'aménagements touristiques et résidentiels dans un espace politiquement préférentiel et mondialisé implanté verticalement au sein d'un espace rural littoral de vie et de relations traditionnelles (commune de Taghazout) dans la périphérie nord d'Agadir. La mondialisation induit, via le tourisme, de nouvelles mises aux normes influencées par des logiques néolibérales rentables certes ; mais qui ramifient et complexifient les inégalités socio-spatiales. Quels impacts alors sur les formations sociales locales, sur la durabilité environnementale, les changements climatiques, la destinée des marges des grandes villes comme Agadir ? Pour répondre à ces questionnements, un travail de terrain empirique était nécessaire pour approcher des clivages entre les concepteurs néolibéraux du projet touristique et résidentiel de Taghazout Bay et la société locale en stigmatisation, exacerbée face à un bricolage dans le traitement des marges périphériques. Ainsi, une enquête par échantillonnage aléatoire fut menée en 2019 auprès de 150 ménages, 260 touristes et quelque 25 hôteliers. Une autre enquête spécifique a ciblé parallèlement une trentaine de « Beach Boys ».

Mots clés : Taghazout ; tourisme ; mondialisation, ; surf ; territoire ; société

Abstract

This article is part of a methodological reflection of evidence-based on the theory of (Baszanger, 2021). Those of a qualitative research linking conflicts around territories (land, tourism marketing, living territory, global and map project space), The objective of this text is to cross the situations concerning the tourist and residential development designs in a politically preferential and globalized space vertically located within a rural coastal area of life and traditional relations (Taghazout commune) in the northern outskirts of Agadir. Globalization induces, via tourism, new standards influenced by profitable neoliberal logics; but which ramify and complicate socio-spatial inequalities. What then impacts on local social training, on environmental sustainability, climate change, the destiny of the margins of large cities like Agadir? To answer these questions, empirical fieldwork was needed to approach the divisions between the neoliberal designers of the Taghazout Bay tourism and residential project and the local stigma society, exacerbated in the face of DIY in the treatment of peripheral margins. In 2019, a random sample survey was conducted among 150 households, 260 tourists and some 25 hoteliers. At the same time, another specific survey targeted some 30 Beach Boys.

Keywords: Taghazout; tourism; globalization; surf; territory; society

Introduction

En partant de la notion d'espace chez Henri Lefèvre, on se rend compte que l'espace proprement définit, n'est pas seulement un lieu physique qui interpose des territoires de vie à des espaces de projets ; mais, c'est plus un système de relation aussi bien au niveau individuel que collectif (similarités, proximités, échanges, appartenance). En ce sens, l'introduction de la négociation du droit à l'espace confère à ce dernier un sentiment général de produit social pouvant impliquer les intérêts de l'ensemble de la société et des personnes qui y vivent. Dans les territoires fortement influencés par la mondialisation touristique comme celles de la périphérie nord d'Agadir (Anza, Taghazout, Imi Ouder, Aghroud), la notion d'espace s'impose comme un fait d'investissement s'assimilant à une appropriation verticale perceptive sous forme de gain économique porté par un lobbying transnational et absentéiste. Cette perception ne s'accorde pas à la notion d'espace perçu comme pratique sociale incluant la production et la reproduction d'un espace faisant référence à l'utilisateur et à ses sentiments. Taghazout Bay ne constitue pas un ensemble d'espaces propres à chaque forme sociale. La continuité d'une cohésion, même relative, fait défaut. L'acteur touristique et/ou résidentiel mobilise les fonds nécessaires et récupère la valeur ajoutée escomptée. Il n'a pas des perceptions et des expériences de l'espace différentes selon son niveau de vie, son âge, son lieu de résidence et de travail, son mode de circulation ou sa personnalité. Il opère pour un appareil politico-économique placé en dehors de l'espace investi.

De ce fait, parler d'un espace dominant de la société à propos de Taghazout Bay n'est pas conforme ni à la notion de l'espace perçue ni à celle de l'espace vécu en ce sens que le droit de percevoir et de concevoir l'espace périurbain ne relève pas de la pratique quotidienne et sociale. La perception de l'espace par les groupes sociaux en présence (population et élus de la commune rurale de Taghazout) n'est pas en concordance avec la conception de la station balnéaire chez l'acteur touristique et résidentiel. Nous ne sommes pas à Taghazout dans la logique du territoire vécu comme « *un processus circulaire où l'acteur est à la fois l'initiateur d'actions dont il doit rendre compte et le produit de traditions où il s'inclut, le produit de groupes solidaires auxquels il appartient, le produit de processus de socialisation et d'apprentissage auxquels il est soumis* » (Habermas, 1987).

Par des réflexions décloisonnées relevant du champ des sciences sociales et de communication, notre ambition est de saisir de façon plus intime le ressenti des habitants face aux acteurs touristiques et résidentiels dominants. Quelles représentations, quelles perceptions, quelles

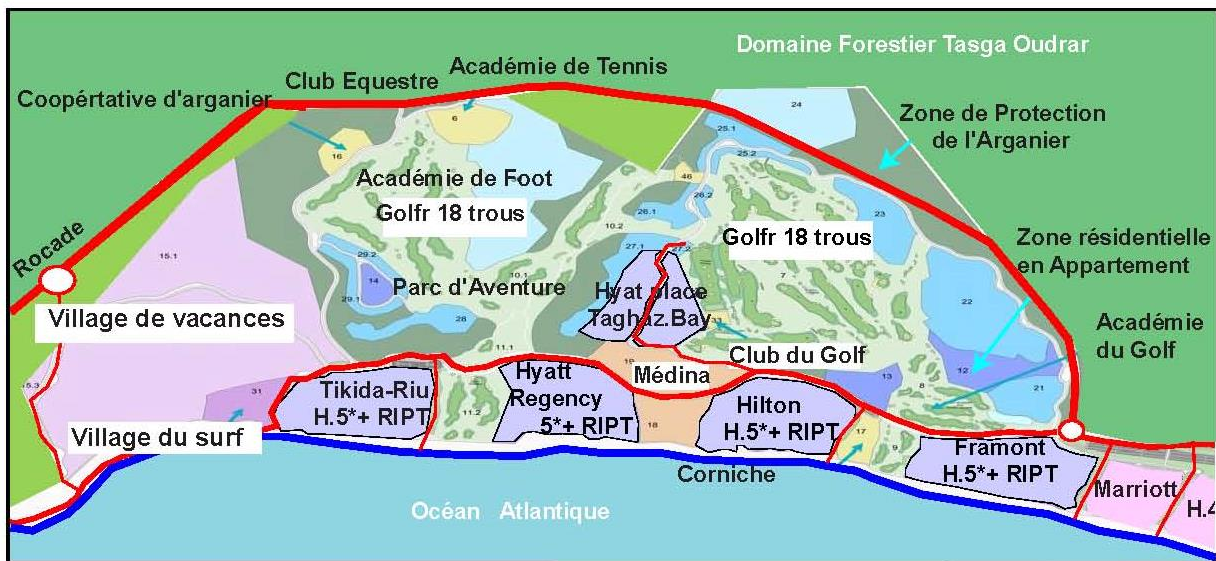
satisfactions, quelles réactions et quelles tensions entre l'espace conçu, d'un côté, et l'espace vécu et perçu, de l'autre ?

Afin de mieux cerner cette problématique, nous avons adopté un plan dialectique (projet/société /territoire) en trois sections. La première s'attache à la conception et à l'ancrage d'un projet mondialisé ambitieux et à la verticalité dans un territoire de vie et de société vécu par le bas. La deuxième, essaye d'interroger au sein du projet lui-même les glissements qui s'opèrent entre le tourisme et le résidentiel proprement dit afin de mesurer la solidité ou la fragilité d'une démarche touristique voulue durable et environnementale. La troisième section fait intervenir l'appréciation des populations autochtones, des usagers du surf et des touristes en présence sur le territoire. L'objectif étant de mesurer à la fois la projection touristique, sa capacité de résilience et le choc culturel qu'il induit au sein des formations sociales locales.

1-La conception du projet Taghazout Bay : l'ambition de l'ordre dominant

La SAPST¹ conçoit la station Taghazout Bay au sein des communes territoriales de Taghazout et d'Aourir dans le cadre des grands projets d'aménagement touristique et urbain du plan Azur et de la vision touristique 2020. L'objectif étant de redynamiser le tourisme national, de hisser le Maroc parmi les 20 premières destinations touristiques mondiales et s'imposer ainsi comme destination de référence en matière de développement durable et de se positionner sur le secteur balnéaire par la création de six stations balnéaires à l'instar de Taghazout Bay. Bien qu'il s'inscrive dans l'effort de redressement touristique de la première station balnéaire au Maroc, (Agadir) avec tout ce que cela comporte en termes d'environnement et de marketing touristique, ce projet de 615 ha altère le bon fonctionnement de la biodiversité et de l'écosystème d'une bande côtière de 4.5 Km de plages. Ceci à un moment où la pandémie de la Covid-19 a montré à quel point la préservation de la biodiversité est impérative pour la santé planétaire (Robin, 2021). En 2011 déjà, la biodiversité fut qualifiée comme étant la seule voie pour l'avenir de l'humanité (Morin E., 2012).

¹La Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout Bay (SAPST) est une société anonyme créée en 2011 est dédiée à l'aménagement, au développement, à la commercialisation et à la gestion de la station. Elle dispose d'un capital de 700 MDH et elle est détenue par quatre actionnaires marocains : la CDG Développement (45%), le FDTM (25%), l'Akwa Group (25 %) et la SMIT (5 %).

Fig.1 Plan de masse de la station de Taghazout Bay

Source : SAPST, 2018.

Or, le projet en question se porte garant pour y remédier et pour apporter des réponses appropriées et adéquates à un arrière-pays d'arganier affiché d'intégration et de durabilité. En l'occurrence, les démarches QSE et HQE² appliquées au résidentiel et au golf (Green Globe) voir au surf aussi. Ces deux démarches concernent aussi quatre destinations : sportive (VTT, trekking, deltaplane, sports nautiques) ; culture et découverte autour de l'architecture innovante et une grande diversité végétale ; une destination nature proposant des sites d'exception (parcours des oueds, randonnées pédestres, environnement bleu et vert) et enfin une destination affichée durable à travers la valorisation de la culture locale et la préservation de 100 hectares d'arganiers et l'intégration des populations voisines dans le projet. Le ressort de ce projet est composé d'ensembles hôteliers, touristiques et résidentiels haut de gamme (fig.2). Un intérêt particulier est porté aux infrastructures sportives et activités de loisirs avec la mise en place d'un Beach club, d'une médina ainsi que d'académies de Golf, de Tennis, de Surf et de Football. Réalisée en retard et en partie par rapport à son propre organigramme, la station a nécessité un budget d'investissement de 10MMDH pour une capacité touristique cible de 8022 à 12892 lits. Ceci avec un coefficient global d'occupation du sol de 10.6 %. Le projet s'articule, selon ses concepteurs, sur un concept balnéaire « nouvelle génération » bénéficiant d'un climat privilégié, d'une richesse naturelle et proposant une pluralité d'activités tout au long de l'année.

²Il s'agit des démarches de qualité-sécurité-environnement et de la haute qualité environnementale

Fig.2 Types d'espaces touristiques et d'unités hôtelières de la station Taghazout Bay

Source, SAPST, 2018.

Le patrimoine touristique et immobilier de Taghazout Bay se compose jusqu'au début de 2019 des sept hôtels dont cinq de catégorie 5 étoiles, six structures d'animation touristiques comportant un village de vacances, un camping international, deux stades de terrains de golf de 18 trous, d'un club de golf et d'une académie des sports. Au niveau de l'immobilier, la station dispose de 1945 unités résidentielles réparties entre appartements intermédiaires d'animation touristique (49.9 %), les villas (30.6 %) et les résidences touristiques (19.5 %). Les espaces de Taourirt, Tamourie et la médina de Tawanza nouvellement conçue, sont autant d'espaces touristiques caractérisées au sein de Taghazout Bay.

Sur les quatre établissements hôteliers situés dans la commune territoriale de Taghazout (fig.1) nous pouvons citer trois installations hôtelières pour se rendre compte de la portée internationale du projet et de l'ambition de ses concepteurs. Primo, le Riu Palace Tikida s'affiche comme une installation de luxe s'étendant sur 18 ha. Classé dans la catégorie 5 étoiles,

il assure 504 chambres et suites luxueuses. L'ensemble a nécessité une enveloppe d'investissement avoisinant un milliard de dirhams. L'activité de Riu Palace Tikida se décline en trois propositions générales : Riu-Fit pour les sportifs, Riu-Art pour les plus créatifs et Riu-Land Kids'club pour les différentes catégories de la clientèle. Parallèlement, le complexe hôtelier dispose d'un sauna, un hammam, une baignoire d'hydrothérapie, ainsi qu'un large choix de massages et de soins de beauté. Les installations du Riu Palace Tikida Taghazout comptent également une salle de sport. L'installation est issue d'un partenariat entre le groupe espagnol RUI et le groupe Tikida. Il est le sixième établissement propriété de ses deux associés qui disposent aussi de deux hôtels situés à Agadir et de trois autres à Marrakech.

Secundo, Fairmont Taghazout Bay, est un luxueux resort en plein espace arganier sauvage des collines du Haut Atlas maritime. Tout en se fondant dans l'environnement local, l'hôtel perpétue la tradition du surf apparu dans la région depuis le début des années 70. Axé sur la promotion de la culture amazighe au niveau d'une architecture puisée dans de subtiles références berbères (fer doré martelé à la main, motifs, dinanderie...) puissantes, mais servie par des dimensions spacieuses, l'hôtel a pu se marquer par une distinction internationale (Venise Simplon-Orient-Express, Four Seasons Los Angeles, The Abu Dabi EDITION). Son ambiance intime, ses lignes épurées et ses espaces dédiés au bien-être et aux activités sportives (spa, centre de remise en forme, deux piscines extérieures et un parcours de golf, conçu par le spécialiste mondial de la discipline Kyle Phillips) mélangés à des outils font le renommé de cette installation hôtelière. En effet, le resort, réalisé par la société américaine HKS, en partenariat avec un corps d'architectes locaux a pu immortaliser l'héritage traditionnel marocain. En outre, sa majestueuse terrasse extérieure, élancée par ses murs lisses à l'allure marbrée, surplombe l'ensemble du complexe, avec l'océan en point d'horizon, fait fondre l'hôtel dans un décor authentique.

Tercio, l'Hôtel du Golf Hayatt Place ouvert en 2015, est situé au bord d'une grande falaise à plus de 70 m par rapport au niveau de la mer. Son site lui permet de surplomber la baie de Taghazout tout en jouissant de vues imprenables sur l'Océan Atlantique et sur le golf de Tazegzout. Géré par le groupe Hyatt, cet établissement hôtelier offre plus de 150 chambres spacieuses et confortables. De nombreux services sont offerts aux touristes à travers ses restaurants, ses salles de réunion, son Spa, sa salle de Fitness, etc. L'extérieur se compose d'une piscine à débordement et des jardins pour se détendre et contempler le coucher du soleil.

Différentes activités sont disponibles et l'hôtel constitue le point de départ de nombreux circuits de découverte et de randonnée puisque l'hôtel est harmonieusement mêlé à son environnement naturel. Il constitue une composante essentielle de Taghazout Bay.

Cependant, le recoupement du projet avec l'impact social de la stratégie immobilière adoptée par la SMIT³ pour la mobilisation du foncier en faveur des investisseurs ainsi, que la déviation du projet touristique en projet immobilier et certaines pratiques non réglementaires ont affaibli le positionnement de la station comme un projet touristique à part entière. Le projet d'aménagement de la baie de Taghazout censé être la « success story » du Plan Azur s'est transformé, au fil des années, en site à dominance immobilière loin de sa vocation initiale. Le zonage établi : 101.43 ha pour les hôtels et les résidences touristiques ; 50.08 ha pour les villas ; 36.08 ha pour les villas en espace arganier ; 12.46 ha pour les appartements fut chamboulé et non respecté (Débordements sur l'espace public, occupation du domaine maritime, éléments de construction qui n'apparaissaient pas sur les plans et beaucoup d'autres infractions liées aux irrégularités et dysfonctionnements relevés dans la construction de la nouvelle station balnéaire et touristique). Ceci bien évidemment, à cause de plusieurs revers financiers d'une part, aux dommages subis par un littoral déjà fragilisé sur le plan environnemental d'autre part. Mais, surtout à cause de l'appétit des investisseurs vis-à-vis de la manne financière dégagée par l'opportunité de la production immobilière face à la demande et à l'acquisition avantagée du foncier supposé mobiliser pour la promotion touristique. Ce qui explique le retard cumulé sur la réalisation prévisionnelle du projet touristique « retardé » en comparaison avec la dynamique immobilière activée jusqu'en 2020.

La visite royale du 8 février 2020, puis les décisions de la haute instance royale à partir du 15 février vont remettre la pendule à l'heure. 4 chantiers de villas en bord de mer (fig.3) ont été démolis conformément à l'article 68 de la loi 12-90 relative à l'urbanisme, 25 autres villas ayant dépassé leurs superficies autorisées et beaucoup d'autres éléments de chantier ont fait l'objet d'enquêtes⁴. Tous les travaux ont été mis en suspens et une commission d'enquête a été créée à cet effet. Le Comité ministériel mandaté par le Ministère de l'Intérieur a arrêté en février 2020 plusieurs fraudes en matière de droit d'urbanisme en vigueur. Non-respect des plans initiaux, alignement de 50 ha destinés pour les équipements sociaux en faveur de la population de

³ Société Marocaine d'Ingénierie Touristique

Tamraght et le retard enregistré dans la réalisation de 12 équipements pour la même population, Non-conformité des constructions aux plans, non-respect des espaces verts et des voies de contournement, constructions non autorisées. Certaines de ces villas s'étendant chacune sur une superficie de 160 m² relèvent de la propriété de la Caisse des Dépôts et de Gestion.

**Fig.3 Aperçu sur quelques unités démolies dans le cadre
du projet Taghazout Bay**



Source : La SAPST, 2020

Il est certain qu'un effort considérable d'investissement a été fourni dans la station de Taghazout Bay en termes de mondialisation touristique et en matière de placements de ressources financières. Cependant, il est à remarquer d'après le dérapage survenu que le projet ne répond pas directement aux objectifs initiés : Intégration du projet dans son territoire ; préservation de l'environnement et des ressources naturelles et la promotion d'un développement socio-économique harmonieux et équilibré. Les glissements fonciers et immobiliers, l'occupation du domaine maritime, le grignotement progressif sur le domaine forestier de Tasga Oudrar montre bien que l'affichage très faible d'un taux d'occupation de 10.6 % avec une réserve d'arganier de 80 % n'existe que sur le papier. En réalité, il s'agit de réserves foncières pour l'immobilier qui commence à avancer sur les limites limitrophes des espaces golf, des ravins d'oueds et sur l'espace arganier lui-même. La rocade supposée se fonder dans un paysage vert est devenue un élément structurant du front d'urbanisme de luxe qui monte en direction de la rocade de contournement. Même les hauteurs construites en R+2

afin de préserver les vues vers l'ensemble du site ne peuvent résister au phénomène de recomposition urbaine. Le droit à une vue donnant sur le front de mer n'est pas respecté même à Agadir, la première station balnéaire à l'échelle du Maroc. Pourtant, le Haut-Commissariat chargé de la reconstruction d'Agadir après le séisme de 1960 a décrété dans le plan d'urbanisme le droit de vue à la mer en instaurant un R+2 maximum, mais avec la boulimie du logement des années 80 et 90, le processus de recomposition urbaine s'est déclenché pour transformer les maisons R+2 à des immeubles (Ben Attou, 2020).

Si le caractère public de la plage de Taghazout Aftas (fig.4) a été respecté avec l'aménagement de larges accès pour le grand public, l'évacuation des eaux usées reste un problème majeur. Il semble qu'il existe une inadéquation entre le projet de Taghazout Bay et l'étude d'élaboration des plans d'aménagement des plages élaborés en 2017 pour l'ensemble des plages situées au nord d'Agadir allant d'Anza à Imessouane. En ce sens que le PA insiste sur la nécessité d'une intervention immédiate pour une gestion et une organisation des activités principalement en période estivale notamment les problèmes liés à l'assainissement au niveau d'une plage qui attire plus de 1000 estivants /jour, les activités de pêche et du surf et l'occupation du domaine public maritime. Bref, la comparaison entre la consistance du projet de Taghazout Bay et le plan de gestion proposé pour la plage de Taghazout Aftas dans le PA de 2017 révèle des tendances contradictoires. Le premier s'oriente vers le système monde, le second vers une échelle locale très circonscrite vue les problèmes réels du territoire et de la société. En tout cas, on est encore loin des principes de la durabilité d'un urbanisme respectant la biodiversité et tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux (Ortega, 2020).

**Fig.4 Propositions du plan d'utilisation et de gestion
De la plage de Taghazout Aftas**



Source : METL, Direction régionale de Souss-Massa, 2017

En effet, après avoir passé en revue les différentes expériences d'aménagements géolocalisées à l'échelle des plages situées au nord d'Agadir, notamment en Espagne (plages El Bosquil, Canet de Berenguer à Valence), en France (Plage Châtillon, régions des Alpes maritimes et de Longuedoc) et en Tunisie (Sidi Jehmi, Kalaat Andalous), le Plan d'aménagement essaye de faire des propositions plus ou moins réalistes, adaptées autant que peut au contexte local. Celui d'une plage (Taghazout Aftas) située au pied des habitations non structurées, construites sur une falaise avec un dénivelé d'environ 40 m. Ce qui pose le problème de son accès, de son assainissement. Le plan de 2017 prévoyait l'aménagement des accès à partir d'une plateforme bétonnée avec un mur de protection d'une longueur de 300 m comprenant des passerelles en bois. Ceci pour protéger le front de mer et la zone sable. Cette plateforme est appelée à servir de point d'appui des différents équipements de sécurité, sanitaires et d'activités.

D'un côté comme de l'autre, les communes territoriales de Taghazout et d'Aourir restent des territoires de marges où l'espace et la société sont stigmatisés par le vocabulaire d'aménagement, les toponymes administratifs (Semmoud et Signoles, 2020) et la subjectivité de la terminologie et technicité touristiques. Face à la réalité du terrain et à la perception des populations quant au projet touristique et immobilier, perçu par opposition à leur niveau de vie médiocre et à leurs ressources très limitées, un autre profil de la marge territoriale est perçu de l'intérieur chez les autochtones enquêtées qui structure les conflits, alors que, par un mouvement sémantique de renversement, le « stigmatisant devient légitimant » car l'ordre dominant se considère, politiquement, économiquement, socialement, comme le plus légitime conditionne les représentations dominantes des marges mondialisées comme Taghazout Bay et de ceux qui vivent (Semmoud et Signoles, 2020). Cependant, loin des médias et des projecteurs, la marge mondialisée peut se concevoir d'en bas par les populations résidentes qui élaborent leurs propres représentations, valeurs et significations et décident

2-La dualité fonctionnelle entre l'offre et la demande touristique à Taghazout

En focalisant sur la commune territoriale de Taghazout, on constate que le nombre annuel de touristes reste instable entre 2015 et 2018 : il passe de 4811 touristes en 2015 à 12938 puis il monte à 20130 en 2017 pour chuter à 12856 touristes en 2018. Ainsi les établissements d'accueil touristique réalisent un nombre moyen interannuel de 52000 nuitées touristique entre 2015 et 2018 ; soit un chiffre d'affaires global de 1.6MDH pendant cinq ans. 57% des touristes en 2018, représentent les grands groupes d'âge 18-48 ans dont le taux de mariage se situe à 31 %. La plupart des touristes enquêtés relèvent de la catégorie socioprofessionnelle indépendante (59 %). Les premières nationalités fréquentant Taghazout sont les Français (32 %) et les Anglais (28 %). Pour la grande part des touristes (65 %), ils visitent la station pour la première fois. Les surfeurs en représentent la majorité (68 %)⁵. L'ensemble des touristes est attiré d'abord par la beauté de la plage et la culture marocaine (45%) qu'ils ont déniché sur internet (41%) ou à travers un ami (22 %). Bien que par complaisance 52 % trouvent l'offre de service importante

⁵Beaucoup d'encre a coulé à propos de l'activité du surf par les différentes disciplines en sociologie (Lewin, 1973 ; B2012), en anthropologie (Ruskin, 1999), en économie touristique (Buckley, 2002) et en géographie (Wait, 2008). Tous ces chercheurs ont essayé de faire le rapport entre les territoires, le genre, le rang social et le surf. Des comparaisons ont été établies par rapport aux surfeurs pratiquant ce sport en Australie « Southy wales ». Dans certains cas, le surf a été considéré comme un facteur important pour l'animation touristique et la protection de l'environnement forestier notamment à l'île de Sumatra (Buckley, 2002). D'autres comme Reverra (2016) considère cette activité sportive comme étant un référent culturel permettant à la jeunesse californienne des années 20 d'afficher un nouveau mode de vie apparut à Hawaï. Des auteurs comme Santos Gonzales n'hésitent pas à qualifier ce sport d'activité spirituelle de libération individuelle.

à faible (31 %), la majorité (60 %) lie la faiblesse de l'offre de services à un manque d'intérêt (22 %) de la part des responsables ou à la nécessité de la qualification urbaine de Taghazout (38 %). Surtout que 51 % des touristes dénoncent l'incompatibilité de la qualité-prix appliquée. Ceci, plus particulièrement dans les 160 appartements de location existants qui procurent en l'occurrence 16 % de l'offre d'emploi. Cette remarque concerne aussi les 30 auberges touristiques et les 40 cafés-restaurants.

Tableau 1- Récapitulatif des résultats à propos du profil des touristes et l'appréciation de l'offre en services à Taghazout Aftas

Touristes	18-48 ans	Taux de mariage	Type de profession
Profil	57%	31%	Indépendants
			59%
Nationalités	Marocaine	Française	Anglaise
	40 %	32 %	28%
Fréquence	Première visite		Surfeurs
	65%		68%
Attraction	Beauté du paysage littoral Culture marocaine	Internet	Amis et voisinage
	45%	41%	22%
Appréciation générale	correcte (par complaisance)		faible
	52%		31%
Appréciation spécifique hébergement- restauration	Faiblesse de l'offre	Manque d'intérêt de la part des responsables	Adéquation qualité de l'offre /prix des services
	60%	22%	51%

Source : Enquête auprès de 160 appartements de location et 40 cafés-restaurants, 2019. NB.

Les sans opinions ne sont pas pris en considération

Nous constatons donc que la dualité ne se situe pas uniquement au niveau du plan de gestion de l'aménagement touristique, elle est plus profonde. Nous avons vu que le profil des touristes est d'abord un profil de classe moyenne : les surfeurs. En effet, entre Aourir et Tamri, il existe 12 sites de surf⁶. La plupart des surfeurs se basent à Taghazout. Ce qui nous permet de déduire un dysfonctionnement fonctionnel dans l'orientation de l'aménagement touristique vers le haut standing alors que la demande réelle elle se tourne vers l'offre moyenne standing. Ceci explique aussi les glissements du projet de Taghazout Bay vers les transactions immobilières (catégorie de luxe).

Le phénomène montant des Beach Boys confirme bien cette dualité entre l'offre et la demande qu'elle faille se rattraper. C'est un phénomène qui existe à Taghazout depuis le début des années 70 accompagnants des mouvements musicaux de Rigi et du Pop ainsi que la révolution de la jeunesse française de 1968. Ceci va propulser Taghazout dans un contexte international. Une approche de proximité d'une trentaine de Beach Boys a montré qu'il s'agit d'un phénomène masculin à 90 %. Pour la plupart, ils sont originaires de Taghazout, Tamraght et Aourir (58 %), quelque 25 % proviennent des quartiers d'Agadir et le reste de la région de Souss-Massa. 84 % des enquêtés ont un âge situé entre 18 et 34 ans. Célibataires pour la plupart (94 %), ils disposent d'un niveau d'études secondaire et supérieur (62 %) qui leur permet de parler les langues étrangères, notamment l'anglais (48 %), le français (30%) et l'espagnole (6 %). Leurs connaissances des cultures étrangères sont partagées entre la culture européenne (50 %), américaine (40 %) et Latino-américaine (9 %).

Ces connaissances sont plus spécifiques dans le domaine sportif (40 %), artistique (22 %) et populaire (19 %). Ceci est tout à fait normal puisque 65 % des Beach Boys enquêtés occupent des fonctions d'entraîneur en sport nautique, 17 % sont guides touristiques et 12 % des commerçants d'objets artisanaux. Immigrants pour la majorité (42 %), leur choix de ce métier est motivé d'abord par la recherche d'opportunités de travail (29 %) et le mariage mixte (12 %). Dans tous les cas, ce même choix est souvent fait d'abord d'un encouragement de la part d'un ami de l'entourage (66 %), ensuite à travers les moyens de communication sociale. 65 % sont satisfaits de leur emploi contre 35 % non satisfaits. Pour les uns, la satisfaction est exprimée parce qu'elle leur permet d'émigrer à l'étranger (51 %) ou parce qu'elle leur assure un revenu appréciable (34 %). Ceux qui ont manifesté leur satisfaction à cause d'un mode de vie libre ne constituent que 15%. Pour les autres, leur insatisfaction est due aux risques y afférent (41 %),

⁶Sites Km 11, Km 12, Anza, Banana beach, Devil's Rock, Panorama, Mistery, Anchor, Killer Point, Dracula, Boiler, Tamri.

à des glissements comportementaux (33 %) et la non-appréciation de la société vis-à-vis du mode de vie mené (21 %). Bien que les effets du tourisme sur l'identité culturelle relèvent de l'interculturalisme de l'acculturation ou du choc culturel, le phénomène des Beach Boys est une réalité touristique marquant bien l'environnement de Taghazout car il ne concerne pas que les Marocains, les étrangers sont à la première loge et donc il s'agit d'une demande touristique à rééquilibrer et à satisfaire surtout avec son impact grandissant sur une jeunesse internationale de plus en plus branchée sur la culture du surf.

Tableau 2- Récapitulatif des résultats à propos du profil des Beach Boys présents sur Taghazout Aftas

Touristes	18-34 ans	Taux de célibat	Taux de masculinité	Niveau d'étude secondaire et supérieur
Profil	84 %	94 %	90 %	62 %
Langues étrangères parlées	Anglais	Français		Espagnole
	48 %	30 %		6 %
Culture étrangère adoptée	Européenne	Américaine		Latino-américaine
	50 %	40 %		9 %
Origine géographique	Périphérie Nord d'Agadir	Quartiers d'Agadir		Région de Souss-Massa
	58 %	25 %		17 %
Prérequis	Sportifs	Artistiques		Populaires
	40 %	22 %		19 %
Tâche remplie	Entraîneur en sports nautiques	Guide touristique		Vendeur d'objets d'artisanat
	65 %	17 %		12 %
Les attentes	Opportunité de travail	Recherche du mariage mixte		Appuie des amis et réseaux sociaux
	29 %	12 %		66 %
	Satisfaction	Insatisfaction		Mobile

Appréciations	65 %	35 %	Projet migratoire	51 %
			Mener une vie libre	15 %
			Amélioration de revenu	34 %
			Risques comportementaux	33 %
			Décomposition sociale	41 %
			Mode de vie inappréciable	21%

Source : Enquête auprès de 30 Beach Boys, 2019. NB. Les sans opinions ne sont pas pris en considération

Dans un projet touristique qui vise la durabilité et l'intégration aussi bien des territoires que des populations qui y vivent, la perception de la société envers l'activité touristique est importante à mettre en exergue, car souvent l'ordre dominant ignore totalement l'intérêt du local lorsqu'il s'agit d'une mondialisation touristique induisant de nouvelles mises aux normes des marges mondialisées plus ou moins inspirées de logiques néolibérales qui exacerbent et complexifient les inégalités sociospatiales (Semmoud, Signoles, 2020) dont les territoires d'un même espace touristique, se tournent le dos. Nous avons pu garder la culture du surf, mais nous nous sommes plus dans la logique de Sessa (1974) ou de Gazes (1994) où le tourisme est un moyen pour rapprocher les peuples et équilibrer le rapport entre le touriste et la société locale parce qu'il est porteur de valeurs culturelles des pays de provenance. Le tourisme à la carte de Taghazout Bay coupe le lien entre touristes riches et population pauvre. C'est un espace verrouillé qui n'a pas grand impact socioéconomique sur le territoire et la société en présence. Mais, contribue aux glissements fonciers, à la dilapidation des ressources forestières (cas de Tasga Oudrar 2655 ha) et au renforcement des inégalités sociales et la spéculation immobilière. En effet, la commune de Taghazout qui n'a délivré entre 2010 et 2014 qu'un nombre limité d'autorisations de construire, a vu le nombre de ces autorisations bondir à 141 entre 2015 et 2018. Pour la plupart cette demande émane de spéculateurs immobiliers gadiri ou issus d'autres régions du Maroc, voire même des étrangers voulant court-circuiter la population locale en matière d'hébergement

et/ou de restauration et profiter ainsi d'un marché du surf composé majoritairement de la classe moyenne (fig.5). Le tourisme puise certes, dans le patrimoine architectural, les produits de terroir, la nature et le paysage, mais sans contact direct avec les protagonistes de ce même patrimoine. La culture est elle aussi servie comme dessert.

Pour interposer les appréciations entre habitants de Taghazout et les touristes étrangers en présence sur Taghazout Aftas, nous avons procédé d'abord d'une enquête complémentaire auprès des touristes étrangers, notamment les surfeurs (68 %). Ces derniers apprécient l'habitant autochtone pour sa tolérance (28 %), son ouverture (24 %) et son sens d'hospitalité. 12 % estiment que l'habitant est conservateur et 9 % seulement le trouve renfermé sur lui-même. Pour l'essentielle de ces appréciations, 78 % des touristes étrangers entrent en rapport de communication avec l'habitant occasionnellement (62 %) ou par obligation (27 %). Ceux qui entretiennent des relations durables représentent 8 %. Il faut signaler aussi que 22 % des touristes n'ont aucun rapport avec les populations. 51 % de ceux qui ne s'ouvrent pas sur les populations le font pour éviter tout malentendu, alors que 30 % évoque le problème de la langue. 7 % seulement évitent d'entrer en contact parce qu'ils ont des idées préconçues sur les sociétés maghrébines.

Ensuite, nous nous sommes intéressés aux appréciations formulées par les habitants des quartiers de Taghazout (260 individus) dont l'âge varie entre 18 et 44 ans (67 %) et qui sont originaires de la commune de Taghazout (85 %) sont très intéressantes à propos de Taghazout Aftas. 69 % apprécient l'activité touristique contre 31 % qui sont contre ou sans opinion. 55 % de l'ensemble des enquêtés expriment leur appréciation par le fait que Taghazout Aftas dispose d'une identité touristique authentique. 37 % la considère comme une opportunité pour l'emploi alors que 8 % estiment que c'est un bon moyen pour assurer une émigration internationale. Ceux qui n'apprécient pas l'activité touristique dénoncent l'état de bouleversement qu'elle induit (52 %), la drogue, la prostitution et la perte des valeurs (44 %). Ces appréciations sont fondées essentiellement sur les comportements des touristes. 61 % sont dérangés par l'état d'ivresse affichée volontairement et le vacarme causé. 25 % dénoncent les disputes qui s'éclatent.

Pour bien comprendre les appréciations des habitants, il est fondamentalement intéressant de décrypter les rapports de forces que relèvent les représentations et la stigmatisation qui participent à la construction des territoires. Loin du pouvoir encore se structurer en véritables réseaux de sociabilités et des constructions identitaires, les habitants sont souvent en tension

entre déstructuration et cohésion, sous l'effet de politiques touristiques et résidentielles plus intéressées par la récupération foncière que par l'intégration des populations dans le projet touristique. Taghazout Bay est inaccessible pour eux ; alors que Taghazout Aftas est tellement enfoncée dans un contexte de marge mondialisée.

La majorité de la population de Taghazout est d'origine rurale locale immédiate (62 %) et des montagnes d'Ida Outanane (11 %). L'exode rural vers Taghazout est la conséquence directe du mitage agricole que la montagne Idaoutanan a subi soit par un manque de ressources hydrique, soit par le rétrécissement continu du domaine forestier de Tasga Odrar. En effet, le recul des cultures vivrières à Azazoul, Ifrden, Akni, Aït wanour, Ikouza, Tachdirt, Adrar, Tizi, Ourka et Tiglit ont orienté les populations rurales vers Taghazout. Sur moins d'un demi-siècle, la densité de l'arganier est passée de 100 arbres/ha à moins de 30 arbres / ha. Le rabattement des associations de femmes sur l'arganier cosmétique comme demande touristique mondialisée, le pastoralisme non autorisé et l'ouverture de la forêt aux activités immobilières et sportives (fig. 6) vont à l'encontre de la durabilité affichée par le projet touristique Taghazout Bay.

En outre, Le niveau d'études des riverains ne dépasse pas le primaire (76 %) et encore dans cette proportion, il faut compter 37 % qui ne disposent d'aucun niveau d'études. Les gens se sont installés à Taghazout car celle-ci constitue le centre périurbain le plus proche de leurs lieux d'origine (45 %), alors que 13 % sont polarisés par le travail. 10% se sont déplacés vers Taghazout car elle est proche d'Agadir et 7 % sont attirés par le prix du foncier. 55 % de la population de Taghazout résident dans une maison marocaine de style traditionnelle et près de 49 % s'abritent dans un habitat rural. Le taux d'appropriation des logements est de 92 %. Généralement, il s'agit de logements anciens qui dépassent les 50 ans (40 %). Au niveau de la consistance, il s'agit de logements de 2 à 3 niveaux (77 %).

Fig.5 Paysages urbains et maritimes à Taghazout Aftas

Source : Cliché Ben Attou & Adakouy 2018

La plupart des logements sont destinés à la fonction résidentielle. Le parc logement relevant du marché locatif ne dépasse pas une proportion de 16 % de l'ensemble des logements. Il est à noter la proportion importante de logements destinés à la location qui se trouvent dans une situation irrégulière à cause de l'occupation du domaine public maritime. L'article 40 de la loi 12.90 relatif à l'urbanisme mis en vigueur par le décret d'application du dahir n°1.92.32 du 17 mai 1992, interdit toute construction sur le domaine public maritime à une distance de 5 km du front de mer. Or, le dahir de 1914 définit le domaine maritime comme étant propriété publique qui se limite sur une distance de 6 m depuis la ligne maximale de la marée haute. Une bonne partie des constructions est intérieure à 1992.

Le contexte d'urbanisation périphérique, le manque de perspectives de développement territorial de Taghazout, l'asphyxie foncière et l'inadéquation du projet touristique par rapport

aux attentes des populations, prorroge un environnement de stigmatisation. 27 % de la population enquêtée estime que leur logement est convenable. Le reste le qualifie de médiocre à inacceptable car sous-équipé (40 %), non intégré dans son environnement (15 %) et exigu (8 %). Seulement 33 % s'adaptent avec leurs logements. Ces appréciations sont compréhensibles du moment que l'on se rend compte de la situation des populations dans le travail. En effet, le RGPH de 2014 enregistre pour Taghazoute un taux d'activité de 41.1 % contre un taux de chômage de 12.3%. Nous savons pertinemment que le taux d'activité est gonflé par le chômage déguisé. En effet, 57.9 % sont déclarés comme occupés dans le secteur privé. De quel secteur privé on parle à propos de Taghazout ? Ce sont des petits métiers et services de restauration peu rentables et à la limite de l'informel. Il est vrai que la solidarité et les rapports sociaux permettent d'entretenir de bonnes relations de voisinage (85 %) et d'entraide socio-économique pour survivre, cependant, la population ne cesse de revendiquer le droit aux services (53 %) et à la dignité. 96 % dénoncent l'état de l'accessibilité à Taghazout. La population estime que c'est grâce à l'interférence d'un tourisme anarchique avec la pêche artisanale que la population arrive à survivre. Mais, cette interférence nuit beaucoup à l'identité touristique de Taghazout aussi bien sur le plan paysager que sur le plan de l'urbanisation et d'organisation de l'espace.

L'une des manifestations les plus saillantes des dysfonctionnements périurbains est la difficulté de gestion des déchets solides et liquides. En effet, les ordures ménagères ont connu une augmentation rapide passant de 951.54 tonnes en 2014 à 1473.34 tonnes en 2017 générant ainsi une évolution du coût moyen annuel de ramassage de 15.7%, soit plus de 100 DH le tonne. La décharge publique de Tamlast commence à déborder. Ceci est d'autant plus compliqué que sa gestion est intercommunale faisant partie d'un accord de gestion déléguée entre plusieurs communes territoriales qui peinent à s'entendre à ce niveau. Ceci sans parler de l'existence de nombreux points noirs non contrôlés, éparpillés dans le domaine forestier de Tasga Oudrar ou dans les ravins côtiers et les cours d'eau. Le volume des ordures ménagères est proportionnel à l'activité touristique, en particulier les mois de juillet et août (317 tonnes en 2017). En rapport avec le manque de moyens humains et financiers de la commune de Taghazout, la gestion des déchets solides devient un problème majeur qui nuit à la fonction touristique. Surtout que 78 % des ordures sont des matières organiques et du plastique. Le comportement des habitants et des touristes quant à lui aggrave la situation. En effet, 14 % des ordures sont déposées dans les conteneurs 1000 litres et les bacs à ordures réservés à cet effet, alors que 57 % des caisses en plastiques sont déposées juste devant les portes des maisons et 11 % dans les terrains vagues.

La situation des déchets liquides n'est pas satisfaisante non plus. Selon le RGPH de 2014, 0.2 % seulement des eaux usées sont acheminées par le réseau d'égouts. Le reste est orienté vers les fosses septiques (12%) ou rejeté directement dans la nature (87.8 %) en particulier dans les cours d'eau. Que ce soit pour les fosses septiques ou pour les rejets directs, les eaux usées finissent dans la plage avant d'atteindre l'océan. Un accord de partenariat fut signé en 2016 entre le conseil communal de Tagazout, la coopération belge et l'ONE pour relier 504 ménages au réseau d'assainissement, mais le projet n'a abouti que partiellement.

3- Projection touristique et capacité de résilience : d'une vulnérabilité à l'autre

Comme nous pouvons le constater les modes de gestion des territoires et de gouvernance des populations diffèrent d'un territoire à l'autre selon la fabrique de l'ordre politique dominant. Des fois, c'est la gestion clientéliste ou impériale (Hibou et Tozy, 2015) ; des fois, c'est le résultat des rapports de forces à l'échelle locale lorsque la société civile est suffisamment structurée et édifée autour des réseaux de sociabilité. Désormais, l'analyse des formes effectives de gouvernance territoriale ne peut s'accomplir sans l'approche des interactions conflictuelles et par conséquent les rapports de forces qui, en dernière instance, régissent la genèse de l'ordre politique dominant. Dans une territorialité de marge mondialisée comme Taghazout, le rapport de forces et les conflits éclatent au sein de l'acteur dominant motivé davantage par le surplus néolibéral que représente la rente immobilière sur le projet touristique lui-même. De ce fait, le local comme espace de vie de population n'acquiert pratiquement aucun intérêt pour l'acteur institutionnel qui cherchera à renforcer sa légitimité dans les quartiers populaires de Taghazout ou d'Aourir afin de stabiliser ses relations avec la population locale. Ce manque d'intérêt vient du fait de la faiblesse de l'intermédiation sociale.

Résultat, nous sommes face à des territoires qui « se construisent et se gèrent » à la marge des populations locales. Qu'il s'agisse de Taghazout Bay ou de Taghazout Aftas, le projet touristique est payant sur le plan environnemental (Paquot, 2015 et 2017), social et territorial. La vulnérabilité des sites d'ancrage face à la promotion immobilière, au tourisme de haut standing ou de masse comporte certains risques et aléas naturels et anthropiques. L'invasion du littoral, outre qu'elle constitue des réserves foncières au nom de la durabilité, elle est en train d'instituer d'autres vulnérabilités ayant trait à l'empreinte écologique, à la facture énergétique et à la santé publique, passant ainsi d'une vulnérabilité à une autre. Taghazout Bay (tourisme, immobilier et glissements fonciers) n'est pas un projet viable, inclusif et résilient.

Nous avons vu aussi comment Taghazout Bay apporte préjudice territorial et social à Taghazout Aftas sur le plan des inégalités. Le tourisme de masse face à un laisser faire au niveau des aménagements touristiques et urbains est en train de traumatiser la population locale de Taghazout Aftas. Celle-ci s'est trouvée, subitement, altérée dans son mode de vie, de relation et d'appropriation par un nouvel ordre qui la place dans une marge territoriale mondialisée où l'environnement est agressif et dénigrant toute forme de vie intérieure. Le territoire comme la société se trouvent piégés dans un déroulement qui tout en prêchant un discours écologique, futuriste et de durabilité ; cache en fait les instances consuméristes, élitistes et ségrégatives de l'ordre politique dominant. Nous ne sommes pas adaptés à un urbanisme à la Dubayy. A quoi bon va servir de remplacer l'espace arganier comme espèce endémique par des terrains de golf à perte de vue alors que nous nous sommes dans un environnement de stress hydrique et en cycle de changements climatiques ? Le barrage Moulay Abdellah dont dépend toute la région d'Agadir est en phase de pénurie générale. Actuellement son taux de remplissage ne dépasse pas le seuil des 22 %, soit 19.38 m³. Agadir métropolitaine est déjà entrée dans la phase de dessalement de l'eau de mer. Les terrains de golf continuent à nécessiter des volumes d'eau importants notamment pour les terrains haute gamme. Ce qui engage un conflit entre l'agriculture, le tourisme et l'approvisionnement en eau potable. Si les installations touristiques sont gracieusement servies, l'arganier de Tasga Oudrar manque d'eau, alors que le taux de branchement au réseau d'eau potable de la commune territoriale de Taghazout est à peine de 38.8%. Un terrain de golf haut gamme (18 trous) avec herbe tendue (fig.6) nécessite 5000 m³ par jour dans des milieux arides, soit deux fois la demande d'une commune territoriale en eau potable comme Taghazout. Ceci en un contexte marqué par un stress hydrique aigu très conséquent sur l'économie et la société.

Fig. 6 Aperçu d'un terrain de golf haut gamme à Taghazout Bay



Source : photo de l'auteur 2020

Le taux de consommation d'eau des installations touristiques de Taghazout Bay avoisine 270 litres en une nuit. Pour répondre à leur propre consommation, les hôtels recourent au forage et à l'équipement en puits pour subvenir à toutes les charges. Cependant, cela exerce davantage de pression sur les ressources hydriques. L'orientation vers les stations d'épuration à l'instar de celle du Mzar d'une capacité de 10.000 m³/jour relève d'une nécessité absolue.

Conclusion

Au terme de cette lecture portée sur la projection touristique, le vécu des marges mondialisées comme Taghazout, il se dégage de cette approche voulue communicationnelle sur les territoires et la société locale que malgré les multiples dispositifs mis en place dans la projection touristique pour réduire, corriger et maîtriser les effets de certains risques et aléas naturels et anthropiques. Les divers éléments du projet parachuté par l'ordre politique dominant (Taghazout Bay) ou initiés par la force des choses (Taghazout Aftas), ont institué d'autres vulnérabilités en matière de modes de production et de consommation se reflétant sur la fabrique des territoires mais, aussi dans les inégalités d'exposition aux aléas environnementaux ou à l'accès aux ressources naturelles, foncières et immobilières. Nous avons vu comment en l'absence d'une mobilisation sociale structurée et de médiation territoriale efficace, l'ordre

dominant, même institutionnel, peut basculer vers des prérogatives plus à caractère néolibéral que socio-territorial alors qu'on exerce la régionalisation avancée et on aspire au nouveau développement. L'Etat comme précurseur des pressions externes des organismes financiers internationaux (Benzakour, 1978) ou la ville comme instrument du pouvoir (Naciri, 2017) sont au cœur du dispositif du système monde. Cependant, la viabilité d'une projection touristique ne peut se faire à la marge des territoires et des populations qui y vivent et qui y évoluent. Dans le contexte de la mondialisation, les périphéries sont différemment affectées par les demandes des villes plateforme de la mondialisation balnéaire comme Agadir. Celle-ci induit les marges périurbaines comme Drarga dans un concept d'espace à évolution négociée autour de la force de mobilisation et de médiation de l'acteur social (Jalloul, 2019). Ici l'acteur institutionnel cherche légitimité et représentation politique selon des mécanismes de rapport de forces transitant de la sociabilité, à l'institutionnalisation puis au compromis politique de développement. Par contre, dans les espaces périphériques à vocation touristique comme Taghazout et presque tout le littoral nord d'Agadir, l'équilibre sociétal est rompu. La périphérie est induite par la demande mondialisée à partir d'Agadir à la fois, comme espace préférentiel des projets touristiques et immobiliers alors que le territoire d'implantation de ces mêmes projets avec les populations qui y vivent sont traités comme espace de marges mondialisées sans pouvoir de sociabilité ni de médiation sociopolitique capable de négocier un développement intégré. L'acteur institutionnel ou le partenaire « para-institutionnel » comme la SAPST et/ou la SMIT n'est plus motivé par la légitimation territoriale ou populaire pour prévaloir sur la scène économique et politique. Ainsi les territoires de marges mondialisées peinent à se construire convenablement. La commune de Taghazout en est un exemple typique où les populations sont contraintes d'exister et de résister autant que peu.

Bibliographie :

Arachchi , R., 2008: « The impactof the beach boys as tourism service providers on tourism industry , cas study of INDURUMA (Srilanka) », 8th international conference on Business Management, V (8), 24 p.

Baszanger I., 2021 : « La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme », Edit. Logiques sociales, L'Harmattan, Paris, pp.245-267.

Ben Attou, M., 2019 : « Agadir, la ville, la métropole, la cité, mondialisation et territoires », Editions de l'université Ibn Zohr, Agadir, 216 p.

Benzakour, S., 1978 : « Essai de la politique urbaine au Maroc, 1912-1975, sur le rôle de l'Etat », Casablanca, Editions maghrébines, Rabat

Bukley, R., 2002: « Surf tourism and sustainable development in indo-pacific islands », The industry and the island journal of sustainable tourism, 5(10), 405, p24.

Di Meo, G., 1999 : « Géographie sociale et territoires », Annales de Géographie, n° 608, p.441.

Hibou, B., et Tozy, M., 2015 : « Gouvernement personnel et gouvernement institutionnalisé de la charité. L'INDH au Maroc », in Bono, I, pp.379-428.

Gazes, G., 1994 : « Le tourisme international dans les relations Nord-Sud, perspectives territoriales et géopolitiques », Teoros, vol.13, n° 2, pp.20-21.

Habermas, J., 1987 : « Le concept de monde vécu et l'idéalisme herméneutique de la sociologie compréhensive », in Théorie de l'agir communicationnel, tome 2, pp.131-167.

Jalloul, A., 2019 : « Dynamique d'urbanisation dans les espaces périurbains métropolitains, risques environnementaux et précarité sociale, cas des communes de Kleâ et Drarga, thèse de doctorat, laboratoire LRMESS, Université Ibn Zohr, Agadir, pp.35-41 (en arabe).

Laurence C., 2010: «Le Droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ?, revue Espaces et sociétés, 1-2, n° 140-141, pp. 177 - 191

METL, Direction régionale de Souss-Massa, 2017 : « Etude d'élaboration des plans d'aménagement des plages d'Anza, Taghazout Aftas, Imi Ouadar, Aghroud et Imessouane », Mission II, SARL, 172 p.

Morin, E., 2012 : « La voie pour l'avenir de l'humanité », Arthème Fayard/ Pluriel, Paris, 505 p.

Moussaoui, A., 2004 : Entre langue administrante et désignations ordinaires : nommer et catégoriser les lieux urbains en Algérie », in wald, P., et Leimdorfer, F (dir), Parler en ville, parler de la ville. Essais sur les registres urbains, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme et ed.de l'Unesco, pp.77.89.

Naciri, M., 2017 : « La ville, instrument du pouvoir ou outil de développement ? », in désirs de la ville, rabat, Edition Economie critique, Rabat, pp. 144-145.

Ortega, O., 2020 (sous la direction) : « Fabriquer la ville durable, mise en œuvre technique, juridique et financière », Edit. Le Moniteur, Péronnas, 233 p.

Paquot, T., 2015 : « Désastres urbains. Les villes meurent aussi » Editons La Découverte, Paris, 264 p. 2015.

Paquot, T., 2017 : « La folie des hauteurs. Critique des grattes ciel » Editons Infolio, Paris, 208 p.

Revera, M., 2016: «Paisaje, Patrimonio y turismo de surf: factores de atracción y motivación en el parque natural de Estrecho, España». Cuaderno de turismo, (37), pp. 351-376

Rutski, R. 1999; « Surfing the other ideology on the beach». Film quarterly, 4 (52), 12-23p.

SAPST, 2015 : « Présentation du projet de la Station touristique Taghazout bay », Agadir 27 p.



Robin, M-M, 2021 : « La fabrique des pandémies, préserver la biodiversité, un impératif pour la santé planétaire », Edit. La Découverte, Paros, 327 p.

Semmoud, N.

et Signoles, P., 2020 : « Exister et résister dans les marges urbaines », Villes du Bassin méditerranéen, Edition de l'Université de Bruxelles, 319 p.

Sessa, A., 1974: «Zlmenti di sociologioy psicologia del turismo», Estudios y Perspectivas, pp.179-193. en Turismo

Wait, G., 2008: «Killing waves': surfing, space and gender» Social & cultural geography, Vol.9, p.p.75-94